

FACTURE

Références Financier :

Règlement : Règlement à 45 jours date de facture

N° Client : CLIPT

N° SIRET : 87942805000642

N° Commande : 2026-06-0130

Références :

Session : 261901A

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS -
INDUSTRIE ET BATIMENT - LIP TOULON1110 Chemin des Plantades
83 062 LA GARDE

AIPR MODULE OPÉRATEUR le 3 juin 2026 (convention n° 25705)

Qté	Désignation	Nb Hrs	Nb Jrs	Prix Unit. HT	Total HT
1.00	AIPR E-LEARNING DIANESSY Mahamadou Goundo	7.00	1.00	100.00 €	100.00 €

Dates de la formation : 3 juin 2026

Récapitulatif TVA

Taux	Bases HT	TVA
20.00%	100.00 €	20.00 €

Total HT	Total TVA	Total TTC
100.00 €	20.00 €	120.00 €

NET A
PAYER

120.00 €

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - 83140 SIX FOURS LES PLAGES - Tel : 0494622484

SAS au capital de 2 250 €

N° déclaration d'activité : 93830410283

N° TVA Intra : FR11519631360

N° SIRET : 51963136000038

IBAN - Swift : FR7618315100000800354466781 - CEPAFRPP831

Contact : EOF

Talon à joindre à votre règlement

F2627541

CLIPT

10-juin-2026

120.00 €

TVA acquittée sur les encaissements

Paiement sans escompte pour règlement anticipé. Art. L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce : Tout retard ou absence de paiement sera sanctionné de pénalités correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée conformément au décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.